

Depositu di candidatura di l'investimenti territoriali integrati (ITI) è di a programmazione 2021-2027 di u PO FEDER CORSE

Dépôt de candidature des investissements territoriaux intégrés (ITI) et de la programmation 2021-2027 du PO FEDER CORSE

Le Président du Conseil Exécutif de la Collectivité de Corse (CdC), par arrêté n°24/226CE, a validé les modalités d'appel à candidature des Investissements Territoriaux Intégrés (ITI) du Programme FEDER Corse 2021-2027.

Le Programme Opérationnel FEDER/ FSE+ 2021/2027, prévoit un soutien au développement urbain durable à travers la mise en œuvre des Investissements territoriaux intégrés (ITI).

La Collectivité de Corse, autorité de gestion, lance un appel à candidature (AAC) afin de permettre aux territoires d'élaborer leur stratégie urbaine intégrée. Les territoires éligibles à cet AAC sont ceux identifiés comme « territoires urbains structurants à l'échelle territoriale » tels que définis par les orientations stratégiques sur la reconnaissance du fait urbain insulaire.

Il s'agit de :

- La communauté d'agglomération di u paese Aiaccinu et sa ville centre Aiacciu
- La communauté d'agglomération di Bastia (CAB) et sa ville centre Bastia
- La commune de Portivechju
- La commune de Corti

La CAB et la ville de Bastia disposent d'une enveloppe de 6M€ sur les 12 M€ affectée aux 4 territoires et doivent déposer une candidature commune.

Les enveloppes ont été réparties selon une analyse urbaine réalisée pour chaque territoire à partir de plusieurs critères pondérés et de données issues de l'INSEE : la capacité à s'inscrire dans les ITI avec le nombre de QPV par exemple, le critère social de précarité comme le revenu annuel médian de la commune, le taux de pauvreté, de chômage, de logements sociaux, et enfin le lieu de vie à caractère permanent (taux de résidences principales, secondaires, etc.).

Les ITI représentent donc pour la commune de Bastia un levier important dans le cadre du financement de ses projets et de sa PPI, permettant ainsi de s'inscrire dans la politique de cohésion de l'Union Européenne visant à promouvoir et soutenir un développement harmonieux et global de ses Etats membres et de ses régions.

Dans le cadre de la nouvelle période de programmation 2021-2027, pour les investissements de l'Union Européenne, ont été retenus 5 objectifs stratégiques visant à :

- Une Europe plus compétitive et plus intelligente, par l'encouragement d'une transformation économique intelligente et innovante et de la connectivité régionale aux technologies de l'information et de la communication.
- Une Europe plus verte, résiliente et à faibles émissions de carbone évoluant vers une économie sans carbone, par la promotion d'une transition énergétique propre et équitable, des investissements verts et bleus, de l'économie circulaire, de l'atténuation du changement climatique et de l'adaptation à celui-ci, de la prévention et de la gestion des risques, et d'une mobilité urbaine durable.
- Une Europe plus connectée par l'amélioration de la mobilité.
- Une Europe plus sociale et inclusive mettant en œuvre le socle européen des droits sociaux. • Une Europe plus proche des citoyens, par la promotion du développement durable et intégré de tous les types de territoires et des initiatives locales.

Afin de répondre aux objectifs d'une Ville dynamique, durable et inclusive, les stratégies pourront mobiliser les 3 objectifs spécifiques retenus pour la mise en œuvre des ITI et déclinés dans le programme opérationnel FEDER/FSE + CORSE selon leur périmètre de compétences :

- Favoriser une mobilité urbaine multimodale durable, dans le cadre de la transition vers une économie à zéro émission nette de carbone. La dotation envisagée est de 1M€ ;
- Favoriser l'intégration socio-économique des communautés marginalisées, des ménages à faible revenu et des groupes défavorisés, y compris les personnes ayant des besoins particuliers, au moyen de mesures intégrées, notamment en ce qui concerne le logement et les services sociaux. La dotation envisagée est de 2,5M€ et concerne le territoire des Quartiers Prioritaires de la Ville ;
- Encourager le développement social, économique et environnemental intégré et inclusif ainsi que la culture, le patrimoine naturel, le tourisme durable et la sécurité dans les zones urbaines. La dotation envisagée est de 8,5M€.

Sur la base de ces 3 critères, la ville de Bastia souhaite répondre à cet appel à candidature et engager les discussions avec la CdC et la CAB pour élaborer les projets, soumis au Conseil municipal. Un dépôt de candidature commune CAB/Ville de Bastia est fixé au 13 septembre 2024.

En conséquence, il est proposé :

- D'approuver le dépôt de candidature des Investissements Territoriaux Intégrés (ITI) de la programmation 2021-2027 du PO FEDER CORSE ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à accomplir toutes formalités et à signer tous les documents nécessaires à ce dossier de demande de financement.